Swiss Payment Standards

Informations sur les modifications prévues (applicables à partir de novembre 2021)

Document pertinent: **Implementation Guidelines für Status Report ISO 20022 Payments** (version actuelle: 1.1.1)

Version 1.0 – 19.10.2020

Sensitivity: Public

Introduction

SIX Interbank Clearing est engagée dans différents organes et commissions traitant des questions concernant la normalisation du trafic des paiements national et international. Elle contribue donc à ce que les établissements financiers suisses puissent proposer leurs produits et prestations en temps utile sur des plates-formes interconnectées, solides et adaptées au marché. Dans le but de faciliter le déroulement sans heurt du trafic des paiements.

Pour l'échange de données entre le client et la banque sur la base des définitions ISO 20022 dans le secteur d'activité des paiements ainsi que dans le domaine du Cash Management, les «Swiss Payment Standards» sont adoptés et développés périodiquement sous l'autorité de SIX Interbank Clearing.

Le document actuellement en vigueur est disponible sur le site Internet suivant:

https://www.six-group.com/fr/products-services/banking-services/standardization/iso-payments.html#scrollTo=reglementations

Modifications prévues – Détails

Ce document décrit les modifications prévues pour le document indiqué sur la page de titre.

Etant donné que pour le document «Implementation Guidelines pour messages camt», seules des adaptations textuelles sont prévues, celui-ci est publié sous forme de «version mineure» 1.1.2.

Modifications prévues – Procédure

En vue d'une vaste consultation et dans l'esprit d'une information préalable, SIX Interbank Clearing publie en temps utile les modifications prévues au niveau des «Swiss Payment Standards» et invite les parties intéressées à exprimer leurs avis au sujet de ces modifications prévues. Le formulaire créé à cet effet est disponible sur le site Internet suivant:

https://www.six-group.com/fr/products-services/banking-services/standardization/iso-payments.html#scrollTo=consultations

Une fois complété, envoyer le formulaire à l'adresse e-mail suivante:

consultations@paymentstandards.ch

Après la période dédiée à l'expression d'un avis, a lieu la finalisation des adaptations en tenant compte des avis reçus et d'autres développements pertinents (p. ex. en provenance de l'environnement SEPA ou concernant les messages SWIFT).

La publication de la nouvelle version est prévue pour février 2021.

Sensitivity: Public

Modifications prévues

1 Adaptation 1: Introduction d'un nouveau Status Reason Code RR05 4
1.1 Points concernés 4
1.2 Motif 4
1.3 Adaptation prévue 4

Sensitivity: Public

1 Adaptation 1: Introduction d'un nouveau Status Reason Code RR05

1.1 Points concernés

Chapitre 2.2.5 «Status Reason Codes», tableau 7, page 30.

1.2 Motif

Le Status Reason Code RR05 «Informations réglementaires non valables» a été adopté pour le pain.001 Regulatory Reporting.

1.3 Adaptation prévue

Nouveau Status Reason Code RR05:

Code ISO	Erreur
CH20	Le nombre de décimales est incompatible avec la devise
CH21	L'élément obligatoire conditionnel manque
CH22	CORE et B2B non autorisés au sein d'un message (seulement prélèvements SEPA)
CURR	Devise erronée
DT01	Date non valable
DT06	La date d'exécution est fixée au prochain possible jour ouvré bancaire/postal (ce code ne conduit pas à un rejet, il sert uniquement d'information)
DU01	La valeur «Message Identification» n'est pas unique
DU02	La valeur «Payment Information Identification» n'est pas unique dans le message
DU05	L'élément «Instruction Identification» n'est pas unique
FF01	Format de fichier erroné
MD01	Pas de mandat (autorisation de paiement) disponible
MS03	Autres motifs (retour par l'agent sans indication du motif)
RC01	Identifiant de banque erroné
RR12	Identification non valable (seulement prélèvements suisses)
RR05	Informations réglementaires non valables

Tableau 7: «Status Reason Codes» utilisés en Suisse